

Association des Commerçants et Artisans de Gouvieux
BP 15
60270 Gouvieux
Tel : 06.33.49.62.75 ou 03.44.57.53.17
Site : www.commercesdegouvieux.fr
E-mail : acaq@live.fr

ENVELOPPE TIMBRÉE
OBLIGATOIRE
+
PHOTOCOPIE DE VOTRE
CARTE D'IDENTITE

Inscription à la BROCANTE-Vide Grenier-Braderie des Particuliers, 7€ le ml. Dimanche 1 septembre 2024.

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : ; Ville :

Tel fixe : portable :

mail :

Nombres de
mètres :
.....x 7€

Nombre de
véhicules* :
.....x10€



Somme des 2 à régler en chèque ou
espèce avec l'appoint :

Total :

+ une enveloppe timbrée à votre
adresse

Règlement à joindre par chèque à l'ordre de « **ACA Gouvieux** » ou en espèces **avec l'appoint** (pas de rendu de monnaie).

Place 2024 souhaitée (quelle rue, vers quel numéro) :

* 10€ par véhicule, 1 véhicule par 4m, possible seulement sur demande autour de la place Amic. Véhicules gratuits rue de la planchette

Inscription définitive. Aucun remboursement ne sera effectué (sauf justificatif médical)

N° carte d'identité Nationale :

Délivrée le :

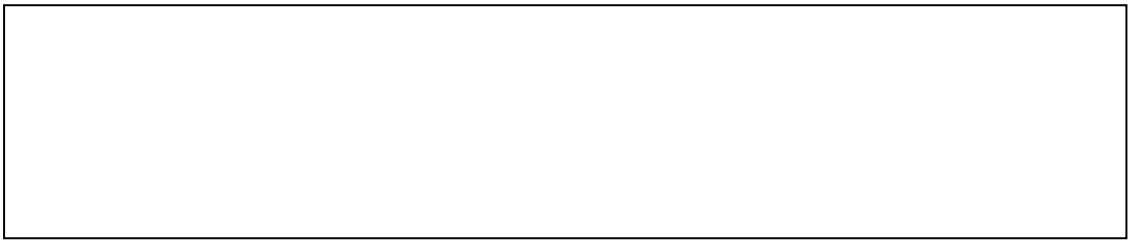
par la Préfecture de

Restrictions à observer sous peine d'exclusion définitive sans remboursement :

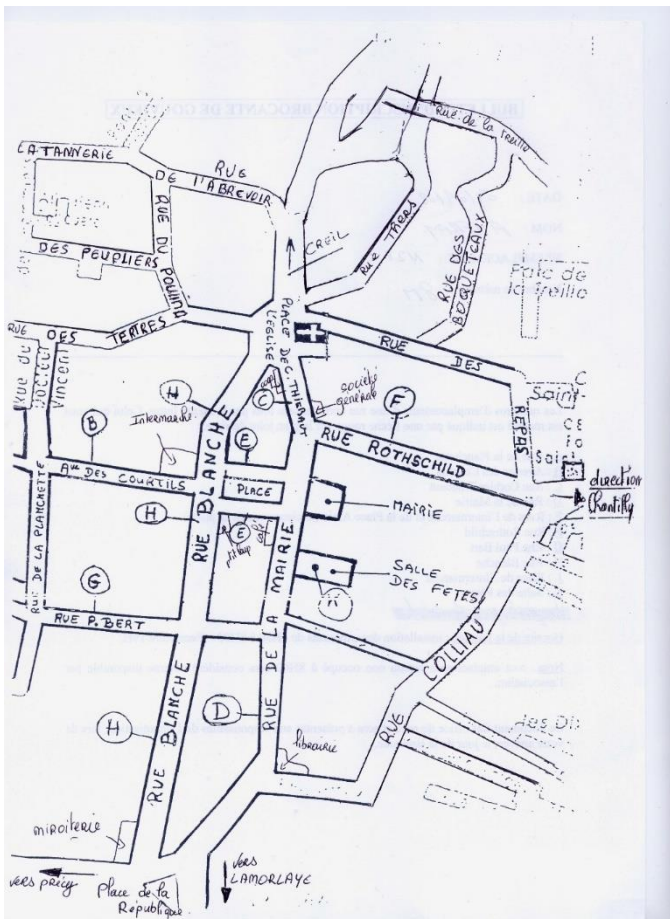
- Aucun véhicule n'est autorisé sur la brocante (arrêté municipal), sauf autorisation exceptionnelle.
- **Ne vendre que des objets usagés vous appartenant !**
- Tous vos produits doivent être étiquetés.
- Seuls les groupes électrogènes style camping sont autorisés.
- **Les stands ne doivent pas empêcher la circulation des véhicules de sécurité (pompiers, police,...)**
- Le bulletin doit être totalement rempli.
- **Aucun signe politique, théologique ou religieux n'est autorisé.**
- Les parasols, auvents ne sont que tolérés et doivent être signalés à l'inscription (amplitude ouverte) car certaines rues sont trop étroites pour les recevoir.
- L'inscription est nominative, si une tierce personne vous représente, merci de joindre une photocopie de sa carte d'identité.
- Respecter les contrôles, qui auront lieu de manière aléatoire.
- **Respectez l'environnement**, un contrôle avec une personne assermentée aura lieu ! Si des dégâts sont constatés (sur la voie publique ou sur les bâtiments jouxtant votre emplacement, les organisateurs se réservent le droit de vous envoyer la facture de remise en états) !
- **Règlement complet sur demande.**

Je déclare avoir pris connaissance de l'arrêté municipal et connaître le règlement de l'organisation de cette manifestation (ainsi que les restrictions), déchargeant par la même les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles et administratives quant à ma participation. Je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas concéder cette autorisation qui m'est consentie à titre personnel et individuel.

**Date et Signature précédées des mentions
« Lu, compris et approuvé ».**



Plan des rues de Gouvieux :



La 1^{ère} lettre de votre numéro d'emplacement correspond à la rue où vous êtes installés.

Le numéro se base sur les numéros de portes des habitations de la rue.

- A : Rue de la Planchette
- B : Avenue des Courtils
- C : Rue Corbier Thiébaud
- D : Rue de la Mairie
- E : Rue de la Place Amic
- F : Rue Rothschild
- G : Rue Paul Bert
- H : Rue Blanche
- M : Place de l'Intermarché

Horaires de la journée : installation des exposants jusqu'à 7h15 – Fermeture 18H.

Nota : tout emplacement retenu non occupé à 7H15 sera considéré comme disponible par l'association.